



HAL
open science

“ Nouvelles perspectives sur le rôle des abbayes de Saint-Amand, de Saint-Thierry de Reims et d’Hucbald dans l’ordonnancement régulier des modes dans la composition musicale (850-900) ”

Jean-François Goudesenne

► **To cite this version:**

Jean-François Goudesenne. “ Nouvelles perspectives sur le rôle des abbayes de Saint-Amand, de Saint-Thierry de Reims et d’Hucbald dans l’ordonnancement régulier des modes dans la composition musicale (850-900) ”. *Études grégoriennes*, 2002, pp.127-152. halshs-03504315

HAL Id: halshs-03504315

<https://shs.hal.science/halshs-03504315>

Submitted on 10 Jan 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

ÉTUDES GRÉGORIENNES XXX

SOLESMES 2002

ÉTUDES grégoriennes

XXX



ABBAYE SAINT-PIERRE
DE SOLESMES



Autres messes

– Action de grâces	156	
– Autel majeur de Saint-Jean (dédicace)	59	
– Cinq plaies	32	
– Couronne d'épines	48	
– Croix (votive)	172	
– Défunts		
– adultes	49	
– enfants	72	
– 2 novembre	101	
– Réparation des injures au Saint Sacrement		137
– Sépulcre (saint)	129	
– Suaire (saint)	139	

Robert AMIET (†)

Nouvelles perspectives sur le rôle des abbayes de Saint-Amand, de Saint-Thierry de Reims et de l'œuvre d'Hucbald dans l'ordonnancement régulier des modes dans la composition musicale (850-900)

Alors que jusqu'à présent, les offices d'Etienne de Liège et d'Hucbald, datant des années 900-930, sont considérés dans l'histoire de la musique comme les premiers exemples d'offices composés selon l'ordre régulier des tons¹, plusieurs indices contribuent à prouver que ce procédé de composition – largement corrélatif au classement des chants dans les tonaires et aux théories de l'octoechos de la fin du VIII^e s. – se rencontre de façon partielle dans un office antérieur à Hucbald, l'office de saint Amand, patron principal de l'abbaye d'Elnone, où exerçait l'illustre écolâtre, neveu et disciple de Milon († 872).

Par ailleurs, deux recueils hagiographiques de Saint-Thierry de Reims du XI^e s. ne font que confirmer le rôle éminent des deux abbayes d'Elnone et de Reims dans le développement de ce procédé d'écriture, notamment par les indications marginales des modes de plusieurs *historiae*. Or ces deux abbayes furent justement unies par une relation de confraternité depuis la composition par Hucbald de l'office de saint Thierry avant 900. Voici donc un procédé d'écriture musicale qui se généralise dans l'Occident latin au cours du X^e siècle, pour lequel l'influence d'Hucbald, dont l'activité fut partagée entre ces deux hauts lieux de l'hagiographie et de la musique liturgique, doit être réévaluée.

1. Sur le sujet : Dom Suitbert BAUMER, *Histoire du bréviaire*, Letouzey et Ané, Paris, 1905 (trad. de Dom R. BIRON) ; Solange CORBIN, *L'Eglise à la conquête de sa musique*, Gallimard, Paris, 1960 ; du même auteur, « Office rythmique », dans François MICHEL, François LESURE et Vladimir FÉDOROV (dir.), *Encyclopédie de la musique*, Fasquelle, Paris, 1961, tome 3, pp. 322-3. Andrew HUGHES, « Modal order and disorder in the rhymed office », *Musica Disciplina* 37, 1983, 29-51 (Festschrift for Annen Carapetyan) ; du même auteur « Rhymed office », dans *Dictionary of the Middle Ages*, ed. Joseph R. STRAYER, Scribners Sons, New York, t. 14, 1988, pp. 366-77.

L'attribution de l'invention du procédé numérique à Etienne de Liège repose principalement sur l'épître de ce dernier à Hérیمان, où il relate cette organisation spécifique, cf. document annexe n° 1.

I – LES RÉPERTOIRES DE L'OFFICE

1 - Un antécédent pour l'histoire du procédé numérique : les antiennes de l'office de saint Amand

Si l'œuvre musicale d'Hucbald ne fut mieux connue que depuis les travaux de Dom Rembert Weakland en 1959², l'imposant corpus édité par Dom Hesbert avec le CAO entre 1963 et 1979³ ne pouvait recenser de façon exhaustive les innombrables répertoires de l'Office, plus particulièrement les offices locaux ou régionaux, à diffusion restreinte : ainsi, ce n'est que très récemment que l'on peut disposer de deux œuvres « nouvelles », très importantes sur le plan historique : l'office de saint Thierry, attribuable à Hucbald⁴ puis l'office de saint Amand⁵, tous deux étant conservés dans un nombre réduit de témoins.

L'office de saint Amand, patron principal de l'abbaye d'Elnone, ce brillant centre littéraire de l'époque carolingienne⁶, est un office local, qui ne fut diffusé que dans quelques centres ecclésiastiques du diocèse de Tournai et à Reims : le témoin le plus ancien est un recueil hagiographique de Saint-Thierry de Reims de la fin du x^e siècle, conservé au Vatican (Reginensis lat. 466, f^{os} 101-103^v), dans lequel l'office monastique est pourvu d'une notation neumatique de type messine ou rémoise, relativement riche, à l'instar de celles de Laon (Laon 239) ou de Soissons (BNF lat. 17436)⁷. Pour le texte

2. R. WEAKLAND, « The Compositions of Hucbald », *EG* 3, 1959, pp. 155-62.

3. Dom René-Jean HESBERT, *Corpus antiphonarium officii (Rerum ecclesiasticarum documenta, Series maior, Fontes, 7-12)*, (6 vol.), Rome, 1963-79.

4. Yves CHARTIER, *L'œuvre musicale d'Hucbald de Saint-Amand : les compositions et le traité de musique*, Bellarmin-Vrin (*Cahiers d'Etudes Médiévales*, cahier spécial n° 5), Montréal-Paris, 1995, pp. 19-21 ; « Clavis operum Hucbaldi Elnonensis : Bibliographie des œuvres d'Hucbald de Saint-Amand », *The Journal of Medieval Latin*, 5, Brepols, Turnhout, 1995.

5. *Cantus Index Database*, University of Western Ontario, <http://publish.uwo.ca/~cantus> (Valenciennes 114) ; l'office est entièrement édité dans J.-F. GOUDESSENNE, *Les offices historiques ou historiae composés pour les fêtes de saints dans la Province ecclésiastique de Reims (775-1030)*, Brepols, Turnhout, 2002, pp. [94]-[108].

6. Marie-Pierre DION, « Le scriptorium et la bibliothèque de Saint-Amand au IX^e siècle », dans Marie-Pierre DION, *La Cantilène de sainte Eulalie, Actes du colloque de Valenciennes, 21 mars 1989*, Accès, Lille, 1990, pp. 35-52.

7. Henry Mariott BANNISTER, *Monumenti Vaticani di paleografia musicale latina*, Leipzig, 1913, n° 277, p. 103. Peter WAGNER, *Neumenkunde : Paläographie des Gregorianischen Gesanges...*, Fribourg, 1905, pp. 126-7.

diastématique, les manuscrits d'Elnone figurent au premier plan, notamment un antiphonaire de la fin du XII^e siècle⁸ (Valenciennes 114), dans lequel l'office est relégué à la fête de l'octave (f^{os} 120^v-123), la déposition donnant lieu à un autre office versifié (f^{os} 118-120^v). D'autres témoins des XV^e et XVI^e siècle apportent quelques compléments comme l'antiphonaire de Saint-Bavon de Gand (Ghent, Rijksuniversiteit, Centrale Bibliotheek 15, f^{os} 175-180) ou l'antiphonaire de l'abbaye de Marchiennes, voisine d'Elnone (Douai 118, f^{os} 52-57^v).

Le premier office en prose présente donc une très grande unité : il suit un cursus monastique – ce qui laisse à penser qu'il pourrait être postérieur au concile d'Aix de 817 – et reprend *in extenso* la *Vita Amandi* BHL 332, rédigée par un clerc du diocèse de Noyon-Tournai entre 710 et 725, d'après E. de Moreau⁹. *L'historia* en prose, très homogène, suit de très près le récit de la *Vita* dont elle reprend des passages choisis, cités *in extenso* avec peu de remaniements, en suivant très régulièrement la chronologie du récit. L'unité du récit est renforcée par ce procédé nouveau, qui consiste à disposer les pièces selon une ordonnance régulière des modes : la première antienne, associée au psaume 1, reçoit une mélodie du premier mode, la seconde, associée au psaume 2, du second mode et ainsi de suite. Ce n'est pas tant le numéro du psaume qui détermine le numéro du mode, mais plutôt le principe d'une progression numérique croissante et régulière qui pourrait avoir contribué à l'invention et à l'élaboration théorique de ce procédé. Ce dernier se développe ici sur l'ensemble des antiennes des matines et des laudes ; il n'est pas encore généralisé sur tout l'office, mais toutefois, l'apparition d'antiennes du commun au milieu du second nocturne laisse deviner une série initiale de neuf antiennes historiques, unifiées par l'ordre quasiment régulier des modes¹⁰ :

8. Françoise SIMERAY, *Le scriptorium et la bibliothèque de Saint-Amand*, Thèse pour l'obtention du diplôme d'archiviste-paléographe, 3 vol., Paris, décembre 1989, p. 158.

9. Edouard de MOREAU, *Saint Amand, apôtre de la Belgique et du Nord de la France*, Museum Lessianum, Louvain, 1927 ; *Histoire de l'Eglise en Belgique des origines au début du XII^e siècle*, l'Edition universelle, Bruxelles, 1940, pp. 50-52, 73 sqq., 89.

10. Les antiennes sont éditées dans J.-F. GOUDESSENNE, *Les offices historiques...*, op. cit., pp. [100]-[108].

Mode	Psaume	Source littéraire
I° Nocturno		
1. <i>Amandus sanctissimus</i>	1	Première <i>Vita</i> , c. 1,1
2. <i>Cumque sanctis</i>	2	Première <i>Vita</i> , c. 1,2
3. <i>Quia vero sacras</i>	3	Première <i>Vita</i> , c. 1,3
4. <i>Beatus Amandus adeptus</i>	4	Première <i>Vita</i> , c. 4
5. <i>Post hec vero Bituricas</i>	5	Première <i>Vita</i> , c. 5
6. <i>Ibi namque</i>	6	Première <i>Vita</i> , c. 6
II° Nocturno		
7. <i>Vir sanctus</i>	4	Première <i>Vita</i> , c. 14
8. <i>Ergo super</i>	7	Première <i>Vita</i> , c. 14
9. <i>Tunc assistentes</i>	8	Première <i>Vita</i> , c. 14
... (Commun)		
Laudes		
1. <i>Presul eximius</i>	1	Première <i>Vita</i> , c. 17,1
2. <i>Reductus ab exilio</i>	2	Première <i>Vita</i> , c. 17,2
3. <i>Fatigatus tandem</i>	3	Première <i>Vita</i> , c. 17,3
4. <i>Accepit igitur</i>	4	Première <i>Vita</i> , c. 17,4
5. <i>Quo facto catecumino</i>	6	Première <i>Vita</i> , c. 17,5
6. <i>Inclitus pontifex</i>	4	

Fondateur et saint patron de l'abbaye d'Elnone qui prendra son vocable par la suite, saint Amand reçoit un culte liturgique bien avant l'époque d'Hucbald: l'abbé Arn (782-785) aménagea une crypte pour le saint et rénova le monastère¹¹. De même en 809, le scribe Lothaire procéda à l'exhumation du corps, donnant probablement lieu à des cérémonies liturgiques¹². L'hagiographie comme l'office de saint Amand ont fait l'objet de nombreuses compositions et mentions dans la production littéraire du monastère, au moins depuis l'époque de Milon¹³. La *Suppletio* de Milon (BHL 333) datée de 852, mentionne un chant en hexamètres léonins (*Lumen in ethereo*), que l'on retrouve dans le second office¹⁴. Il paraît donc évident qu'à l'époque d'Hucbald l'office fut déjà bien établi. D'ailleurs, les timbres des antiennes du premier office en prose restent ceux des offices du fonds romano-

11. Henri PLATELLE, « L'Abbaye de Saint-Amand au IX^e siècle », dans Marie-Pierre DION (dir.), *La Cantilène de sainte Eulalie*, op. cit., pp. 18-34.

12. *Id.*

13. Marie-Pierre DION, « Le scriptorium... », op. cit.

14. Edité par Bruno KRUSCH, *Vita Amandi episcopi*, dans les *Monumenta Germaniae Historica, Scriptorum Rerum Merovingicarum V*, pp. 481-3, et transcription dans J.-F. GOUDESSENNE, *Les offices historiques...*, op. cit., pp. [266].

franc ancien et différent nettement des mélodies des offices d'Hucbald, qui entre eux présentent de nombreuses similitudes. Voici donc un antécédent de près d'un siècle au plus, aux œuvres d'Hucbald et d'Etienne de Liège, jusqu'à présent considérées comme les premières de l'histoire de la musique à disposer les chants selon l'ordre régulier des huit modes de l'octoechos...

2 - Les offices antérieurs au *Compendiensis* (ca 877) ignorent le procédé

Comme l'avait remarqué Michel Huglo, le procédé d'ordonnance numérique n'affecte pas les plus anciens offices¹⁵. Le *Compendiensis* est à ce titre un témoin exceptionnel, même si de nombreux offices locaux qui y sont contenus ont fait l'objet de remaniements par la suite. Il permet d'établir le constat qu'aucun office important ne suit encore ce procédé lors de la consignation des répertoires de l'antiphonaire vers 877, y compris les offices les plus récents: saint Vaast (Arras); saint Crépin (Soissons)¹⁶.

Comme le remarquait Gevaert, les anciens offices romains, antérieurs au VIII^e s., étaient composés en série: les antiennes étaient charpentées selon un même timbre dans un même mode ou tout au plus dans deux (principalement le *protus* ou le *tetrardus*)¹⁷. Or, dans les offices plus récents, tel celui de saint Vaast¹⁸ – dont les lacunes peuvent être complétées grâce à d'autres témoins – le principe de répétition d'un timbre ou d'un même mode a été substitué par un principe de diversification, de variété modale et mélodique, à l'instar des répons de l'office de saint Amand, légèrement antérieurs sinon contemporains. Il en est de même pour plusieurs offices de la fin du IX^e s. ou du début du X^e, qui ne suivent pas encore l'ordre régulier des modes.

15. Michel HUGLO, *Les tonaires: inventaire, analyse, comparaison*, Société Française de Musicologie, Paris, 1971, pp. 122-8.

16. Sur cet antiphonaire: Dom Jacques FROGER, « Le lieu de destination et de provenance du « Compendiensis », *Cardine Festschrift*, St-Otilien, 1980, pp. 338-353; Michel HUGLO, « Observations codicologiques sur l'antiphonaire de Compiègne (Paris, B. N. lat. 17436) », dans Peter CAHN et Ann-Katrin HEIMER (ed.), *De Musica et Cantu: Studien zur Geschichte der Kirchenmusik und der Oper; Helmut Hucce zum 60. Geburtstag*, Georg Olms, Hildesheim, 1993, pp. 117-130.

17. Fr. Aug. GEVAERT, *La mélodie antique dans le chant de l'Eglise latine*, A. D. Hoste, Gand, 1895, p. 174.

18. D. Louis BROU, « L'Ancien office de saint Vaast évêque d'Arras », *EG* 4, 1961, pp. 7-42; Denis ESCUDIER, *Le scriptorium de Saint-Vaast d'Arras des origines au XII^e siècle (contribution à l'étude des notations neumatiques du Nord de la France)*, Thèse pour le diplôme d'archiviste-paléographe, Ecole Nationale des Chartes, Paris, 1969.

Répartition modale (en %) de quelques offices (VII^e s. – IX^e s.)

Offices	Compendiensis	PalMus XVI	I		II		III		IV		?	
			A	R	A	R	A	R	A	R	A	R
Denis I	X	X	28	22	0	11	5	11	67	56	0	0
Denis		X	22	50	11	0	0	25	67	25	0	0
Suppl. Hilduin												
Quentin I	(X) ¹⁹		14	8	14	16	0	0	28	8	43	67
Cornelle I			44	83	6	0	6	0	44	17	0	0
Remi			24	34	5	25	0	0	52	33	19	8
Médard I (Comp.)	X		7	/	14	/	3	/	24	/	52	100
Médard II			/	67	/	0	/	0	/	33	/	
Crépin	X		38	66	8	/	0	/	46	33	8	0
Martin	X	X	11	25	4	42	67	8	0	25	18	0
Vaast	X		19	36	42	27	24	9	15	28	0	0
Eloi		X	29	33	35	33	12	11	24	22	0	0
Quentin II		X ²⁰	39	44	19	22	32	22	0	11	10	0

Un autre office qui pourtant n'est pas dans le *Compendiensis*, saint Cornelle, peut être considéré comme contemporain puisque nous avons montré qu'il était attribué à Hilduin († 840)²¹ et suivait l'ancienne technique, répétant un même mode en série; or, l'addition de l'antiphonaire de Saint-Denis qui jusqu'alors rendait plutôt confuse son étude, est en réalité une compilation du premier office avec un second office rythmique du XI^e s., quant à lui dans l'ordre des modes²².

Donc, au moment où l'on termine à Saint-Médard de Soissons la copie du *Compendiensis*, vers 877, malgré des changements et une évolution dans la composition, le procédé d'ordonnance numérique régulière reste encore inconnu.

3 - Les offices composés dans les centres où Hucbald a enseigné sont ordonnés, de même que ceux attribués à Etienne de Liège.

Après avoir observé la genèse du procédé en amont, si l'on examine les répertoires en aval, il est singulier de constater que l'ensemble de la produc-

19. Ne figurent que les antiennes des laudes.

20. L'office ne reçoit pas de notation, à l'exception de quelques pièces.

21. D'après un légendier de Jumièges du XII^e s., cf. François DOLBEAU, « Les hagiographes au travail: collecte et traitement des documents écrits (IX^e-XII^e s.) », dans Martin HEINZELMANN (dir.), *Manuscrits hagiographiques et travail des hagiographes*, Jan Thorbecke, Sigmaringen, 1992, p. 51, note 10.

22. J.-F. GOUDESSENNE, *Les offices historiques...*, op. cit., pp. [5]-[6].

tion d'offices aux XI^e et XII^e siècles, dans les centres où Hucbald avait enseigné, continue à suivre le procédé, alors que dans d'autres centres voisins, ce dernier est loin de faire l'unanimité et d'être appliqué systématiquement dans tous les nouveaux offices.

A Sithiu par exemple, où Hucbald enseigna avant d'aller aux écoles de Reims, entre 893 et 900²³, les offices de saint Bertin (X^e s.), de saint Omer (XI^e s.), de saint Folquin (XI^e-XII^e s.) et de saint Silvin (XI^e-XII^e s.) sont rigoureusement ordonnés, alors que l'office de saint Winoc, composé pour Bergues, plus ou moins dépendant de Sithiu, ou encore de sainte Austreberte (XI^e-XII^e s.), composé pour Blangy mais aussi célébré à la collégiale de Saint-Omer, ne suivent aucunement le procédé.

Dans les abbayes se situant dans le rayonnement d'Elnone, de nombreux offices sont régis par cette ordonnance régulière: à Marchiennes (office de sainte Rictrude), à Hamage (Mauront, Eusébie), à Nivelles (sainte Gertrude).

De même Gand, qui depuis longtemps a eu des liens privilégiés avec l'abbaye d'Elnone de par l'histoire de saint Amand, fait l'objet de plusieurs nouveaux offices à l'abbaye de Saint-Bavon, qui tous sont régis selon la nouvelle *doxa*: Liévin, Bavon, Allowin, Landoald...²⁴

A Saint-Thierry de Reims, d'autres offices suivent également le procédé: un office en prose et un office rythmique de saint Barthélémy, sainte Marie-Madeleine.

Il serait intéressant de recenser les offices en Gaule septentrionale et dans l'ancienne Francie occidentale et médiane (Lotharingie) qui restent toujours à l'écart de la nouvelle *doxa*, ignorant ce procédé d'ordonnance numérique régulière même à une époque avancée (XII^e-XIII^e s.)²⁵.

4 - L'antiphonaire de Noyon-Corbie

Après le *Compendiensis*, un des témoins majeurs qui s'impose dans la chronologie des sources de l'office est l'antiphonaire de Noyon-Corbie, pos-

23. Cf. *infra*, document annexe n° 2.

24. Barbara HAGGH, « Musique et rituel à l'abbaye Saint-Bavon: structure et développement du rituel, le chant, les livres du rite et les imprimés », dans Bruno BOUCKAERT (dir.), *La cathédrale Saint-Bavon de Gand du Moyen-Âge au baroque*, Ludion/Flammarion, Gand-Amsterdam, 2000, pp. 50-62.

25. Cf., par exemple, le catalogue d'Andrew HUGHES, *Late medieval liturgical offices: resources for electronic research*, Pontifical Institute of Mediaeval Studies, Toronto, 1994.

térieur au précédent d'au moins un siècle²⁶. Plusieurs offices nouvellement ajoutés permettent de mieux cerner les centres ayant adopté l'ordonnance numérique :

* l'office en prose de saint Nicaise (f^{os} 114^v-116) dans lequel non seulement les antiennes mais également les répons suivent la nouvelle *doxa*²⁷. Par ailleurs, les citations des psaumes sont particulièrement abondantes et se combinent avec le récit historique de la *Passio* (BHL 6076-6078), elle-même tissée de citations scripturaires. Le lieu d'origine de l'office nous oriente vers Reims, probablement vers la cathédrale et l'abbaye Saint-Nicaise.

* l'office des saints Fuscien, Victorin et Gentien (f^{os} 113-114) est proche du précédent par son écriture musicale²⁸ et fut remarqué par Ritva Jonsson comme un des témoignages les plus intéressants de la création des *historiae metricae*, reposant sur des emprunts à plusieurs textes hagiographiques²⁹ : hexamètres, distique élégiaque, septénaire trochaïque rythmique, en passant par des compositions plus hybrides, dénotent un style littéraire hétérogène dont l'unité est justement assurée par cette ordonnance numérique régulière. Comme pour les offices de cette typologie, l'affranchissement des modèles anciens, caractérisé par une proportion considérable de mélodies dérivées et nouvelles – dans lesquelles les formules-types altérées, tronquées même, perdent leur fonctionnalité et sont utilisées à titre ornemental – n'exclut pas la permanence d'éléments mélodico-rythmiques plus anciens. Les versets de répons restent tous formulaires ou standards, à l'exception du dernier. Très diffusé en Gaule septentrionale, cet office nous oriente plutôt vers Corbie, où eut lieu une translation des reliques en 893, sinon vers Saint-Quentin où eut lieu également une translation en 895, ou encore vers Laon où les reliques furent déposées au x^e siècle³⁰.

* une série d'antiennes pour la fête de saint Etienne (f^{os} 58^v-59), se distingue de l'office romain ainsi que de l'office de l'invention attribué à l'évêque Etienne lorsqu'il était encore à Metz vers 890³¹ et se retrouve assez largement diffusée, par exemple dans l'antiphonaire de Worcester (*Paléo-*

26. *Le manuscrit du Mont-Renaud, X^e siècle : Graduel et Antiphonaire de Noyon*, (*Paléographie musicale*, I/16), Solesmes, 1955, 1^{re} éd., 1989, 2^e éd.

27. Edité dans J.-F. GOUDESSENNE, *Les offices historiques...*, op. cit., pp. [235] et ss.

28. *Id.*, pp. [220] sqq.

29. Ritva JONSSON, *Historia: études sur la genèse des offices versifiés*, Almqvist & Wiksell, (*Studia latina Stockholmiensia*, 15), Stockholm, 1968, p. 114.

30. *Id.*, p. 114.

graphie musicale 12)³², ce qui permet de pallier les lacunes de l'antiphonaire de Noyon-Corbie dans lequel des chiffres romains ont été ajoutés en marge (cf. *supra*); là également le texte des antiennes se présente comme une paraphrase des psaumes.

* en revanche, l'office de saint Eloi, un des plus importants pour sa diffusion, émanant de la sphère de Noyon, n'a toujours pas recours au procédé, bien que son profil musical et littéraire nous tourne nettement vers le milieu du IX^e siècle. Il se distingue en tous cas des offices des martyrs du VIII^e s.

Liste d'offices composés selon l'ordre régulier des tons

Office	A	R	Date présumée	Ecole de composition	Compend.	PM 16
Amand I	X		9 ^e s.	Elnone (St-Amand)		
Amand II	X	X	10 ^e s.	Elnone (St-Amand)		
Barthélémy I	X		9 ^e s.	Bénévent/Reims ?		
Barthélémy II	X	X	10 ^e s.-11 ^e	Montecassino/Bénévent/Reims, St-Thierry ?		
Bertin	X	X	ca 950	Sithiu (St-Bertin)		
Célinie			ca 900	Reims/Hucbald ?		
Cyr et Julitte	X	X	Avant 900 ?	Hucbald		
Etienne, <i>invention</i>	X	X	ca 900	Metz, Etienne de Liège		X
Etienne, <i>octave</i>	X	/	9 ^e -10 ^e s.	?		X
Firmin I	X		9 ^e -10 ^e s.	Amiens		
Fuscien, <i>Victoric et Gentien</i>	X	X	10 ^e s.	Corbie, Laon, Amiens ?		X
Géry	X	X	fin 9 ^e -10 ^e s.	Cambrai		
Lambert	X	X	910-920	Liège / Etienne de L.		
M.-Madeleine	X		?	?		
Nicaise	X	X	10 ^e s.	Reims		X
Pierre, Chaire <i>(In plateis)</i>	X	/	ca 900	Reims/Hucbald		
Thierry	X	X	ca	Reims/Hucbald		
Vaast	(x)		9 ^e s.	Arras (St-Vaast)	X	

31. Antoine AUDA, *L'Ecole musicale liégeoise au X^e siècle : Etienne de Liège*, Académie des Beaux-Arts, Bruxelles, 1923, pp. 28-29, 42 sqq. R. WANGERMEE & P. MERCIER (dir.), *La musique en Wallonie et à Bruxelles*, t. 1 (des origines au XVIII^e siècle), La renaissance du livre, Bruxelles, 1980, pp. 26-30 (les offices rythmiques à Liège).

32. P. 33.

II – MENTION DES MODES OU DES TONS DANS LES TÉMOINS MANUSCRITS

1 - Les annotations marginales : prise de conscience du procédé

Si la numérotation des lectures dans les bréviaires ou l'indication des tons psalmodiques dans les livres de chant (antiphonaires, bréviaires, recueils divers) sont abondamment représentées dans la tradition manuscrite à partir du x^e s., il n'en est pas du tout de même pour la numérotation des tons des mélodies dans les marges : les témoins subsistants qui se préoccupent de les mentionner sont en proportion minime. Or, un petit groupe de manuscrits procédant à une numérotation marginale des chants de quelques offices semble renforcer l'hypothèse d'une contribution importante à la systématisation de la composition selon l'ordre régulier des huit tons de l'octoechos, non seulement d'Hucbald, mais aussi des milieux ecclésiastiques où se sont exercés les talents du compositeur hagiographe, et de l'écolâtre, rénovateur des écoles et de l'enseignement à la fin du ix^e s.

Ces témoins sont rares, car en général, les manuscrits les plus anciens qui subsistent, témoins les plus importants des premiers offices régis selon l'ordre des modes, n'indiquent guère cette disposition numérique régulière :

* Recueil de Saint-Thierry, fin x^e s., (Vatican, Reg. lat. 466) : office de saint Amand (antiennes ordonnées)³³

* Recueil de Reims, fin xi^e s., (Reims 295) : office de la Trinité

* Recueil de Saint-Vaast d'Arras, vers 1000, (Arras 650) : office de l'invention de saint Etienne³⁴

* Recueil de Stavelot-Malmédy, fin x^e s., (Bruxelles, Bibliothèque Royale 14650-59) : office de saint Lambert³⁵

2 - Prééminence de Saint-Thierry de Reims

Parmi ces rares témoins des x^e-xi^e s. qui indiquent avec précision les tons, plusieurs d'entre eux proviennent de Saint-Thierry de Reims :

1. Recueil de Saint-Thierry, fin x^e s., (Vatican, Reg. lat. 490) : office de la Trinité ; début d'indication marginale des modes en chiffres romains : i. (rubrique en vermillon) (planche n° 4).

2. Recueil hagiographique de Saint-Thierry de Reims, xi^e s. (Reims, 1407, f^{os} 49^v-54) : office de saint Barthélémy, ordonnance régulière des antiennes ; indication marginale des tons psalmodiques (*secularum amen* ou *amen*) et des modes en chiffres romains, pour les *ā.* et également les *ḡ.*, pourvus d'une notation neumatique *in campo aperto* (planche n° 5).

3. Recueil hagiographique de Saint-Thierry de Reims (Reims, 395, f^{os} 109-111^v) : office de sainte Marie-Madeleine ; chiffres romains uniquement pour les antiennes, dans l'ordre régulier pour le premier nocturne, irrégulier ensuite, avec notation neumatique *in campo aperto* (planche n° 6).

Or, grâce à une épître d'Hucbald dédiée aux moines de Saint-Thierry, ainsi que par les chroniques, on connaît le rôle essentiel joué par l'hagiographe d'Elnone pour la restauration des écoles de Reims, entre 893 et 900³⁶. L'épître atteste sans équivoque l'attribution de l'office complet de saint Thierry à Hucbald : *Nous aussi, nous avons adapté pour vous les nocturnes sur les faits mémorables du susdit culte de Dieu et de Thierry, notre patron particulier, avec des répons joints aux antiennes, adoucis de mélodies de cantilènes, pour être chantés lors de sa fête solennelle*³⁷. Une analyse détaillée de l'office nous permet justement de déterminer l'existence d'une version initiale de l'office, selon le cursus canonial à neuf répons, qui coïncide avec l'ordre régulier des modes, les compléments pour l'adaptation de l'office au cursus monastique à douze leçons venant brouiller cette ordonnance régulière initiale³⁸.

Autre office attribué à Hucbald lors de son séjour à Reims, la série d'antiennes dite « *In plateis* », pour la fête de la Chaire de saint Pierre à Antioche (22 février), qui a pu connaître une diffusion importante en raison de l'importance universelle de cette fête pour l'église romaine de rit latin, mais éga-

36. Sur l'histoire de ce monastère : Dom Jacques HOURLIER, « Le monastère de Saint-Thierry aux époques mérovingienne et carolingienne » dans Michel BUR (dir.), *Saint-Thierry (une abbaye du vi^e au x^e siècle), Actes du colloque international d'histoire monastique, Reims-St-Thierry, 11-14 octobre 1976*, Association des Amis de l'abbaye de Saint-Thierry, St-Thierry, 1979, pp. 15-38 ; sur les manuscrits notés, Michel DRICOT, « Le chant des moines de Saint-Thierry d'après les manuscrits de l'*armarius* de Saint-Thierry des ix^e-xii^e siècles » dans Michel BUR, *Saint-Thierry... op. cit.*, pp. 231-243.

37. D'après le recueil hagiographique de Saint-Thierry du Vatican des environs de l'an mil, (Reg. Lat. 466, f^o 25^v), éditée et traduite dans J.-F. GOUDESSENNE, *Les offices historiques...*, op. cit., pp. 302-303.

38. *Id.*, pp. 231 sqq.

33. Planche 1.

34. Planche 2.

35. Planche 3 ; Cf. Antoine AUDA, *L'Ecole musicale liégeoise...*, op. cit., p. 152.

lement grâce au rayonnement important des écoles de Reims et des ecclésiastiques de cette métropole dans l'Europe carolingienne d'alors³⁹. En témoigne l'importante diffusion de livres et de répertoires en Italie, prolongée par l'impulsion de Léon IX au XI^e s.⁴⁰ Ainsi, comme l'a montré R. Weakland, l'Italie du Nord apporte quelques témoins majeurs, dont l'antiphonaire de Verona, (Verona, Biblioteca capitolare 98, (1065-1079) ff^o 263-64). Après chaque antienne, indication des lettres *T* et *o* superposées (*tono*) suivies d'un chiffre romain correspondant au mode, de *i* à *viii*⁴¹.

3 - D'autres témoins et d'autres centres ecclésiastiques

Noyon

D'autres centres semblent témoigner d'une attention apportée à l'annotation des modes : Noyon s'illustre par deux témoins dont un de premier ordre : l'antiphonaire de Noyon-Corbis (PalMus, 16). Alors qu'il ne comporte aucune indication numérique marginale dans le graduel⁴², dans l'antiphonaire en revanche, plusieurs offices font l'objet d'annotations spéciales : aux folios 58^v-59, un office de saint Etienne, différent de l'ordo donné dans le répertoire vieux-romain, dont les textes sont paraphrasés sur les psaumes, n'a pas reçu de neumes, ce qui laisse supposer qu'il s'agit d'un répertoire nouveau que le notator n'a pu neumer immédiatement. On y voit apposés les chiffres romains *i-viii*, ce qui est inhabituel et unique dans le manuscrit pour les antiennes. De même pour les répons. Dans ces derniers, il arrive plusieurs fois que le rubricateur indique des chiffres romains marginaux⁴³.

Cette préoccupation modale de l'école de Noyon est confirmée par un fragment de l'office de saint Eloi non prévu pour être neumé, de la fin du X^e s. (Biblioteca Apostolica Vaticana, Reg. Lat. 141, f^o 170^v, cf. planche n° 7),

39. Yves CHARTIER, *L'œuvre musicale d'Hucbald de Saint-Amand...*, op. cit., p. 22 sqq.

40. Dom Jacques HOURLIER, « Extension du culte de saint Remi en Italie », EG 1, 1954, pp. 181-5.

41. R. WEAKLAND, « The Compositions of Hucbald... », op. cit., p. 159.

42. L'ordre des répons, en chiffres romains *i-ix* aux folios 49^v-50, 50^v-5, 52^v ne concerne pas les modes mais l'ordo.

43. 67^v, sainte Agnès ; 70^v, sainte Agathe ; 73^v-74 la Quinquagésime ; 74^v-75, la Quadragésime ; 78, le 3^e dim. de la Quadragésime ; 94^v, l'Ascension ; 98^v, saint Laurent ; 127^v enfin pour les Macchabées.

dans lequel l'indication des modes figure néanmoins à la suite de quelques antiennes. La date de cette addition à un manuscrit non liturgique semble d'autant plus juste qu'il n'y a encore aucun espace entre les syllabes, comme dans de nombreux fragments manuscrits de chant des IX^e-X^e s.

Saint-Maur

Le recueil hagiographique des XI^e-XII^e s. contenant l'office de saint Maur, BNF lat. 3778 (planche n° 8), bien que plus tardif que les témoins étudiés, manifeste une réelle préoccupation d'indiquer les tons des chants, malgré l'apparition de la portée et des clés, même si l'office n'est pas composé selon une ordonnance régulière ; les chiffres romains affectent les antiennes uniquement et non les répons, ce qui contribue à renforcer l'hypothèse selon laquelle le procédé a bien commencé par les antiennes et non par les répons. En revanche, l'antiphonaire de Saint-Maur (BNF lat. 12044) ne témoigne d'aucune préoccupation de ce genre.

Saint-Gall, Liège, Saint-Denis

Quant à l'antiphonaire de Hartker (*Paléographie musicale* II/1) et l'antiphonaire de Saint-Denis (BNF lat. 17296)⁴⁴, les indications marginales des tons d'antiennes ne sont pas spécifiques aux offices ordonnées numériquement : il s'agit d'un système alphabétique qui renvoie au tonaire pour le premier, quant au second, il s'agit d'une addition des tons psalmodiques, sur les formules *evovae*.

Un recueil hagiographique de Saint-Jacques de Liège enfin, du XI^e s., (Bruxelles, Bibliothèque Royale 20790) procède comme les manuscrits de Saint-Thierry de Reims : on remarque un début d'indication marginale des modes en chiffres romains, sous les tons psalmodiques (*i, ii et vi*) dans un office de l'Annonciation (f^o 1) (planche n° 9). Cet office correspond à celui ajouté dans les compléments méthodiques à l'antiphonaire de Hartker, dans lequel les annotations alphabétiques reprennent cette ordonnance régulière (*ab, e, i, oc, ub, H, yb, w*) ; il reste loin d'être diffusé dans de nombreux manuscrits de l'office.

44. Anne Walters ROBERTSON, *The Service-Books of the Royal Abbey of St-Denis: Images of Ritual and Music in the Middle Ages*, Clarendon Press, Oxford, 1991, pp. 393-99.

En conclusion

L'analyse de l'ordonnance des chants liturgiques de l'Office confirme bien la composition séparée des antiennes et des répons, qui constituent chacun un cycle indépendant. D'ailleurs, la numérotation des antiennes est différente de celle des répons ; ces derniers ne sont pas toujours pourvus d'une annotation marginale. Lorsqu'il y en a une, elle concerne plutôt l'ordre d'exécution que du numéro du mode ; la numérotation des répons s'inscrit davantage dans la continuité de la numérotation des lectures, alors que celle des antiennes renvoie à la numérotation des psaumes. Plusieurs indices révèlent l'antériorité des antiennes sur les répons dans l'origine de l'ordonnement numérique régulier, qui s'impose par la suite à l'ensemble des pièces, et devient un moyen d'unifier l'office (ou *l'historia*) en diversifiant au maximum les modes, les timbres et les mélodies.

Le procédé d'ordonnement des chants selon l'ordre numérique s'est élaboré de manière évolutive entre 850 et 900 et résulte d'un concours de plusieurs facteurs liés à l'évolution générale de la composition musicale à l'époque carolingienne, ce qui explique son succès et la rapidité de sa diffusion, qui est un peu illusoire. Alors que dans le *Compendiensis*, rédigé vers 877, aucun office n'est encore régi par ce nouveau procédé, l'antiphonaire de Noyon-Corbie révèle à la fin du x^e siècle plusieurs offices qui suivent cette nouvelle technique. Les offices de saint Eloi, de saint Vaast ou de saint Cornille constituent des jalons essentiels qui permettent de mieux comprendre la genèse du procédé, dont la systématisation est progressive : dans ces offices du ix^e siècle, la répartition modale des antiennes comme des répons est beaucoup plus équilibrée, et la diversité des timbres et des modèles mélodico-rythmiques a cédé le pas à la composition en série sur un même schéma, qui était la norme dans les offices romains des vii^e et viii^e siècles.

L'importance des centres où Hucbald et Etienne de Liège ont exercé transparait nettement dans la géographie des cultes et des lieux de diffusion des offices : Elnone, Reims, Corbie, Noyon, Metz, Liège, sont autant de pôles qui jouent un rôle important dans la mise au point du procédé et sa systématisation. L'hypothèse de la genèse de ce dernier à Elnone et sa visibilité à Saint-Thierry de Reims semble s'expliquer par Hucbald, son enseignement et son activité d'hagiographe et de compositeur d'offices. L'office en prose de saint Amand et ses deux séries d'antiennes organisées viennent à la fois accréditer cette hypothèse hucbaldienne et en même temps démontrer l'an-

tériorité de ce procédé à Hucbald lui-même, ce qui rend vain les polémiques d'attribution entre Etienne et Hucbald.

Voici donc un éclairage quant à l'élaboration d'un procédé de composition, qui révèle toute la complexité des imbrications qui peuvent s'établir entre des individus exerçant une activité littéraire, musicale et didactique et leur milieux culturels, chargés d'une histoire ecclésiastique tissée de relations préalablement existantes, forgées par le culte des saints et les innombrables translations de reliques des temps carolingiens.

Jean-François GOUDESSENNE
I.R.H.T.

DOCUMENTS ANNEXES

1 - Epître d'Etienne à Hériman, archevêque de Cologne, en prologue à la seconde Vie de saint Lambert (extrait)⁴⁵

Etienne, humble évêque de Tongres, au maître et père Herimann, archevêque de Cologne.

(...) La vie et la passion du père susdit n'est pas lue chez nous ni éditée par aucun texte approprié de nos ancêtres, et que nulle mélodie [spécifique] n'est chantée pour cet office⁴⁶. Mais à la vérité, en ne s'enflant pas des fastes de l'orgueil, en n'ayant rien à mépriser du côté des pères, mais au contraire, en agissant de bon gré pour procurer l'utile à savourer, il a le désir que ces choses soient hâtées pour le style d'un puissant génie. De là, des choses originales pour le compte de l'art musical, avec des antiennes et des répons nouveaux, consistent dans la série des tons, [organisée] selon l'ordre des lectures, jusqu'au point où elle puisse égaliser leur nombre. Alors, il est agréable au regard de l'esprit de s'arrêter dans la louange d'un tel père. C'est pourquoi les cantiques sont conservés dans la bibliothèque pour l'agrément et reflètent des choses bien rangées pour faire de nouveau le récit des actions de ce père. (...)

Etienne de Liège, ca 910-920.

45. Editée dans les *Acta Sanctorum quotquot urbe coluntur...*, 1643-1894, 3^e éd., 17 septembre, pp. 581-2.

46. Cf. Antoine AUDA, *op. cit.*, p. 131 : « En écrivant le *Gesta sancti Lamberti*, Etienne avait pour but unique de mettre fin aux railleries qui accompagnaient la lecture de la *Vita prima*, lors de la fête du saint, railleries provoquées par le style barbare du biographe... ».

2 - Enseignement d'Hucbald à l'abbaye de Sithiu (Saint-Bertin)⁴⁷

En cette même année [889], ce même abbé Rodulphe a cédé par concession en précaire à Hucbald, moine de Saint-Amand, une ferme de son monastère de Sithiu, sise au pays de Vermand et appelée Hildincourt, avec toutes ses dépendances. Voici la charte de cette concession, telle qu'elle se présente :

Lorsque quelqu'un apporte suivant ses possibilités des secours appropriés à l'urgence du moment pour les besoins des serviteurs de Dieu et, quand il s'applique à procurer des choses utiles pour l'avenir, il est tout à fait juste et convenable que, s'il espère recevoir de Dieu une récompense durant son existence, son espoir soit renforcé par les fréquentes prières de ses obligés et, qu'après le cours de cette vie présente, il soit aidé par leur intercession, à être plus apte encore à recevoir ce qu'il a espéré.

C'est pourquoi nous tous, frères de la communauté du monastère de Saint-Pierre et du bienheureux Martin⁴⁸, confesseur du Christ, là même où repose le corps de saint Bertin, vénérable confesseur du Christ, nous voulons qu'il soit connu de tous et de tous ceux qui résident dans les environs, de quelle manière notre cher confrère Hucbald du monastère de Saint-Amand, appelé à instruire notre supérieur, l'abbé Rodulphe, avec la permission et la recommandation de Gauzlin, abbé de ce même lieu⁴⁹ et, avec le consentement de tous les frères de cette communauté, avait demandé en échange du soulagement d'une nécessité matérielle auprès du supérieur Rodulphe susdit, certains biens lorsqu'il demeurerait à ses côtés. Ces biens qui étaient confiés et destinés à notre usage, Rodulphe les lui avait accordés, à avoir, la ferme du pays de Vermand...

A cette demande, notre maître et seigneur Rodulphe a donné son accord et nous, nous y avons souscrit. Mais, considérant qu'il est tout à fait convenable de joindre mutuellement nos prières de l'un et de l'autre monastère, nous avons décidé d'un commun accord, qu'à l'exception des prières requises pour tous les chrétiens, chaque année, lors de la quatrième férie de

47. D'après le cartulaire de Saint-Bertin, dit Cartulaire de Folquin, livre II, art. lxxv et lxxv, milieu du x^e siècle. Edition : M. GUÉRARD, *Collection des cartulaires de France*, tome III, Crapelet, Paris, 1840, pp. 131-132.

48. Le monastère de Sithiu a commencé à être connu sous le nom de Saint-Pierre vers la fin du ix^e siècle, avant de prendre pour vocable Saint-Bertin.

49. Abbé de Saint-Amand qui envoya Hucbald auprès de Rodulphe à Sithiu.

toutes les semaines de Carême, nous chanterions cinquante psaumes et une messe spéciale avec la participation de tous. Hucbald a encore ajouté que, chaque année, lors de la fête de saint Amand, qui subvient le septième jour des calendes de novembre⁵⁰, il préparerait à notre intention et à partir de ces biens, une collation et, que tous ceux qui après sa mort recevraient les mêmes biens en faveur de son monastère, voudraient bien alors agir de même.

Que cette charte de concession, appuyée de cette clause, reste ferme tout le temps. Moi, abbé Rodulphe, je signe de ma propre main. Signature d'Hucbald, qui a demandé de confirmer cet acte et qu'il soit réalisé.

Regenus, prêtre et moine indigne qui l'a soussignée le 28 mars 889.

50. Il s'agit probablement de la fête de l'ordination et de la translation, qui n'est pas la fête principale du 6 février.

CANTO AMBROSIANO

I toni recitativi della messa*

Expositione ceremonie Missae Ambrosianae
Codex S. Jacobi. Missae Ambrosianae

Missus est angelus gabriel ad eam in civitate nazareth ad virginem desponsatam cui nomen ioseph. Ingressus angelus ad mariam ait: Ave gratia plena dominus tecum. Maria turbata est in sermone angeli et cogitabat quid esset hec saluatio. Respondens angelus dicit ad mariam: Ne timeas maria inuenisti enim gratiam apud dominum. Ecce enim concipies et paries filium et uocabitur nomen eius iesus: hic erit magnus et filius altissimi uocabitur. Dabit illi deus sedem dauid patris eius et regnabit in domo iacob in eternum et regni eius non erit finis. Dicit autem maria ad angelum: Quomodo fiet istud quoniam uirum non cognosco. Respondit angelus: Spiritus sanctus super ueniet in te et uirtus altissimi obumbrabit tibi. Ideo et quod nasceris ex te sanctum uocabitur filius dei. Dicit autem maria ad angelum: ecce ancilla dei fiat mihi secundum uerbum tuum. O gloriosa femina non solum benedicta in ter mulieres sed in ter mulieres benedicta maiori benedictione specialiter in signis. Benedicta est incomparabiliter que et diuini germis suscepit gloriam et coronam in integritate seruauit. Benedicta in ter mulieres per cuius partum uirginitatem ananiam mulierum maledictio prout matris excludit. Gaude exultare filia syon quia ecce ego uenio et habitabo in medio tui dicit dominus. Quando uenit ergo sacri plenitudo temporis missus est ab aere partus natus orbis conditor in terris. Verbum supernum a parte ante tempora genitum hodie pro nobis factum caro ex inuinit semetipsum. Beatus auctor seculi seruale corpus induit in carne carnem liberans ne perdeat quos perdit condidit. Causa parentis uiscera celestis in matris gratia uenter puelle uoluit secreta que non nouerat. Domus pudici pectoris templum repente fit dei in tacta nesciens uerum uerbo conceptu filium. Hec est dies quam fecit dominus hodie dominus afflictionem populi sui respexit et redemptionem misit. hodie mortem quam femina intulit semina suauit. hodie deus homo factus id quod fuit permansit et quod non erat assumpsit ergo exordium nostre redemptionis deuote recolamus et exultemus dicentes gloria tibi domine.

Hec est ista que per gradum quasi aurore consurgens pulchra uelut electa ut sol respicitur in castro acies ordinata
Ben. Abbatia S. Jacobi



- Signe:
- AMM Antiphonale Missarum juxta ritum Sanctæ Ecclesiæ Mediolanensis, Romæ, Desclée, MCMXXXV
 - GREG Canto Gregoriano
 - LV Liber Vespertialis juxta ritum Sanctæ Ecclesiæ Mediolanensis, Romæ, Desclée, MCMXXXIX
 - MA Missale Ambrosianum, 1981
 - MIL Canto Ambrosiano
 - OM Ordo Missæ cum populo, 1974

Il fondo primitivo dei repertori liturgico-musicali antichi è costituito dai canti del celebrante, detti anche *toni recitativi* o *recitativi tout court*. In questi l'elemento sonoro è minimo: la cantillazione del testo è fatta essenzialmente su una corda di recita o *tenore*. Per questa loro connotazione musicale e per il loro costante impiego nella liturgia, essi sono rimasti nella tradizione orale più a lungo degli altri canti della Messa e dell'Ufficio.

Con l'avvento della tradizione scritta i toni recitativi documentano la presenza non solo di elementi di sviluppo compositiva, che possono aver accolto ed assimilato fin dalla tradizione orale, ma anche di elementi di manipolazione modale, che ne hanno alterata radicalmente la struttura originaria o quantomeno strutturale. Su questi toni dell'antica tradizione scritta saranno ricalcati quelli più recenti, fino agli attuali.

La presente trattazione intende fare una rilettura completa dei recitativi, che sono stati inseriti in MA del 1981, in prospettiva di una loro riedizione scientifica.

SEZIONE PRIMA: TRACCE DI CORRUZIONE MODALE

In questa sezione viene data una visione d'insieme dei toni recitativi della Messa cantata, precedente la riforma liturgica del Concilio Vaticano II. Essi appartengono alle orazioni in genere (*Oratio super populum, Praefatio, Pater*

Planche 9. Recueil hagiographique de Saint-Jacques de Liège, XI^e s., (Bruxelles, Bibliothèque Royale 20790, f° 1) (photo Bibliothèque Royale, Bruxelles).

* Un doveroso ringraziamento va a Dom Jean Claire, monaco di Solesmes, per la competenza offerta al presente contributo.